

Conseil Municipal

25 mars 2010



Conseil Municipal du 25 mars 2010

Sommaire

- **Introduction**
- Compte administratif 2009
- Compte de gestion 2009
- Affectation du résultat 2009
- Budget primitif 2010
- Fiscalité communale
- Subventions aux associations



Introduction

- 2010, un budget « primitif » dans la ligne du débat d'orientation budgétaire présenté en février.
 - ✓ Un budget de fonctionnement encadré,
 - ✓ Un programme d'investissement ambitieux mais réaliste.



Conseil municipal du 25 mars 2010

Compte administratif 2009



Compte administratif 2009

- Rappel des résultats

	Fonctionnement	Investissement
<i>Recettes réalisées</i>	11 509 613,00 €	3 196 890,49 €
<i>Dépenses réalisées</i>	10 596 879,87 €	3 928 317,60 €
<i>Solde de l'exécution</i>	912 733.13 €	- 731 427,11 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	181 306,02 €	

Compte administratif 2009

- Dépenses de fonctionnement*

	CA 2008	CA 2009
011 <i>Charges à caractère général</i>	2 787 525.61 €	2 582 923.89 €
012 <i>Charges de personnel et frais assimilés</i>	6 039 037.42 €	6 016 557.89 €
014 <i>Atténuations de produits</i>	252 666 €	246 884.20 €
65 <i>Autres charges de gestion courante</i>	961 398.11 €	952 155.85 €
66 <i>Charges financières</i>	312 391.99 €	353 350.81 €
67 <i>Charges exceptionnelles</i>	54 412.82 €	68 844.90 €
042 <i>Opération d'ordre de transfert entre sections</i>	372 111.77 €	376 162.33 €
Total	10 779 543.72 €	10 596 879.87 €

Compte administratif 2009

● Recettes de fonctionnement

		CA 2008	CA 2009
013	Atténuations de charges	460 134.32 €	245 857.30 €
70	Produits des services du domaine et ventes	1 320 960.95 €	1 204 610.13 €
72	Travaux en régie	70 000 €	69 347.30 €
73	Impôts et taxes	6 381 313.13 €	6 799 688.09 €
74	Dotations et participations	2 587 243.78 €	2 739 595.68 €
75	Autres produits de gestion courante	266 981 €	229 343.48 €
76	Produits financiers	57.86 €	58.07 €
77	Produits exceptionnels	167 523.72 €	221 112.95 €
	Total	11 254 214.76 €	11 509 613 €

Compte administratif 2009

● Dépenses d'investissement

		CA 2008	CA 2009
16	Emprunts, dettes assimilées	885 906.63 €	939 209.10 €
20	Immobilisations incorporelles	238 389.05 €	116 367.28 €
204	Subventions d'équipements versés	101 500 €	83 393.00 €
21	Immobilisations corporelles	170 493.93 €	901 583.35 €
23	Immobilisations en cours	3 026 245,91 €	1 588 347.69 €
040	Opérations d'ordre	70 000 €	69 347,30 €
041	Opérations patrimoniale	262 986 €	230 069,88 €
	Total	4 755 521.52 €	3 928 317.60 €

Compte administratif 2009

● Recettes d'investissement

		CA 2008	CA 2009
10	Dot. Fonds divers et réserves	299 448 €	697 785 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	390 000 €	700 000 €
13	Subventions d'investissement	1 511 627,32 €	692 769,28 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 801 017,43 €	500 104 €
040	Opérations d'ordre	372 111,77 €	376 162,33 €
041	Opérations patrimoniales	262 986 €	230 069,88 €
	Total	4 637 190,52 €	3 196 890,49 €

Compte administratif 2009

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réalisées	11 509 613 €	3 196 890,49 €
Dépenses réalisées	10 596 879,87 €	3 928 317,60 €
Solde de l'exécution 2009 (A) / (I)	912 733,13 €	- 731 427,11 €
Résultat reporté 2008 (B) / (II)	1 617 273,97 €	621 833,85 €
Résultat 2009 (A+B) = (C) / (I + II)	2 530 007,10 €	- 109 593,26 €
Restes à réaliser - Dépenses		358 200,76 €
Restes à réaliser - Recettes		171 856 €
Solde reste à réaliser (III)		- 186 344,76 €
Besoin de financement (I+II+III) = (IV)		- 295 938,02 €
Excédent / besoin de fin. (IV)	2 530 007,10 €	295 938,02 €
Excédent de fx reporté (C) - (IV)	2 234 069,08 €	
Solde à Affecter		295 938,02 €

Conseil municipal du 25 mars 2010

Ratios financiers



Conseil municipal du 25 mars 2010

Les principaux ratios financiers (communes de strate équivalente 10 000 à 20 000 habitants) :

- Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant sont d'un montant de 854,28 €, au niveau Départemental ce montant s'élève à 1 139,62 €.
- Les charges de personnel rapportées aux dépenses réelles de fonctionnement sont de 58,48 %, au niveau départemental ce ratio s'élève à 57,90 %.
- Les recettes réelles de fonctionnement par habitant sont d'un montant de 951,52 €, au niveau départemental ce ratio est de 1 287,18 €.



Conseil municipal du 25 mars 2010

- Les dépenses d'équipement brut par habitant sont d'un montant de 241,68 €, au niveau départemental ce ratio est de 326,53 €.
- L'encours de la dette par habitant est de 716,46 €, au niveau départemental ce ratio est de 527,15 €.



Conseil municipal du 25 mars 2010

Compte de gestion



Conseil municipal du 25 mars 2010

- Compte de gestion établi par le Trésorier Principal

- ▶ Les résultats du compte de gestion 2009 de la commune sont établis par le Trésorier Principal.
- ▶ Le compte de gestion proposé par le comptable public présente une conformité absolue avec le compte administratif 2009 correspondant.
- ▶ Il est proposé à l'Assemblée de les adopter.

Conseil municipal du 25 mars 2010

Affectation du résultat



Conseil municipal du 25 mars 2010

Lorsque le résultat de la section de fonctionnement est connu, la collectivité peut décider de reprendre l'excédent ou le déficit dès le vote du Budget Primitif.

Il en va ainsi lorsque l'adoption du Compte Administratif de l'exercice précédent est intervenue avant le vote du Budget Primitif, après production du Compte de Gestion et dès lors que tous les éléments nécessaires à l'appréciation de la sincérité des comptes sont réunis.

	Fonctionnement	Investissement
Résultat de clôture 2009	2 530 007,10 €	- 109 593,26 €
Balance des restes à réaliser		- 186 344,76 €
Besoin de financement en section d'investissement (affectation de résultat au compte 1068)		- 295 938,02 €
Résultat reporté 2010	2 234 069, 08 €	

Conseil municipal du 25 mars 2010

Budget primitif 2010



Conseil municipal du 25 mars 2010 Dépenses de fonctionnement

		BP 2009	BP 2010
011	(Charges à caractère général)	3 015 518 €	2 991 310,71 €
012	(Charges de personnel et frais assimilés)	6 394 659 €	6 150 000 €
014	(Atténuations de produits)	296 261 €	388 365 €
65	(Autres charges de gestion courante)	983 568 €	989 088,19 €
66	(Charges financières)	358 585 €	431 056,28 €
67	(Charges exceptionnelles)	171 096 €	16 500 €
022	Dépenses imprévues	15 158,97 €	29 823,83 €
	Total Dépenses Réelles	11 234 845,97 €	10 996 644,01 €
023	Virement à la section d'investissement	1 100 000 €	2 186 749,97 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	335 020 €	389 850,40 €
	Total	12 669 865,97 €	13 572 744,38 €

Conseil municipal du 25 mars 2010

Les principales dépenses en section de fonctionnement sont :

- Les charges à caractère générale dont les fluides, les fournitures d'entretien, les dépenses d'entretien et de réparation, les rémunérations d'intermédiaires divers, les frais de télécommunications (chapitre 011).
- Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012).
- Les atténuations de produits représentés par l'attribution de compensation versée à la communauté d'agglomération (chapitre 014).



Conseil municipal du 25 mars 2010

Les principales dépenses en section de fonctionnement sont :

- Les autres charges de gestion courante sont constituées du contingent incendie, de la subvention versée au CCAS et des subventions aux associations (chapitre 65).
- Les charges financières liées au remboursement de la dette (chapitre 66).



Conseil municipal du 25 mars 2010 Recettes de fonctionnement

		BP 2009	BP 2010
013	(Atténuations de charges)	393 250 €	230 000 €
70	(Produits des services du domaine et ventes)	1 184 578 €	1 245 328 €
72	Travaux en régie	70 000 €	
73	(Impôts et taxes)	6 622 579 €	6 972 263 €
74	(Dotations et participations)	2 537 730 €	2 734 715,76 €
75	(Autres produits de gestion courante)	243 955 €	155 818,54 €
76	(Produits financiers)		50 €
77	(Produits exceptionnels)	500 €	500 €
	Total des recettes réelles	11 052 592 €	11 338 675, 30 €
002	Résultat reporté	1 617 273,97 €	2 234 069,08 €
	Total	12 669 865, 97 €	13 572 744,38 €

Conseil municipal du 25 mars 2010

Les principales recettes en section de fonctionnement sont :

- Les redevances des droits et services à caractère culturels, sportifs, sociales et périscolaires représentent 1 186 000 € (Chapitre 70).
- Les impôts et taxes dont les contributions directes qui sont représentés par la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe foncière sur les propriétés non bâties soit un montant de 6 499 863 € (chapitre 73).
- Une taxe additionnelle aux droits de mutation qui s'élève à 400 000 € (chapitre 73).
- Une dotation globale de fonctionnement notifiée pour un montant de 1 531 000 € (chapitre 74).



Conseil municipal du 25 mars 2010 Dépenses d'investissement

		BP 2009	BP 2010
20	(Immobilisations incorporelles)	90 678 €	124 800 €
204	Subventions d'équipements versées	125 000 €	320 000 €
21	(Immobilisations corporelles)	1 828 142 €	1 888 902,96 €
23	(Immobilisations en cours)	142 831 €	505 913,06 €
16	(Emprunts, dettes assimilées)	940 500 €	890 304,20 €
040	Opérations d'ordre	70 000 €	
041	Opérations patrimoniales	230 073 €	38 603,75 €
001	Solde d'exécution négatif		295 938,02 €
	Restes à réaliser	1 944 845	358 200,76 €
	Total	5 372 069 €	4 422 662,75 €

Conseil municipal du 25 mars 2010

Les principales dépenses en section d'investissement sont :

Les travaux principaux sont les suivants :

- Transformation de Charles Dupuis en maison des associations (150 000 €),
- Construction d'une maison des jeunes (150 000 €),
- Réhabilitation et extension « hôtel de ville » (176 000 €),
- Participation aux travaux du SMSO « rives de seine » (190 000 €),
- Réhabilitation de la rue du chemin des moines (300 000 €),
- Réhabilitation du réseau eaux pluviales et des branchements rue des Créneaux (100 000 €),
- Deuxième tranche des fenêtres à l'élémentaire des Hublins (40 000 €),
- Première tranche des stores et fenêtres à la maternelle pion (40 000 €),
- Le remboursement de la dette en capital (888 304 €).



Conseil municipal du 25 mars 2010 Recettes d'investissement

		BP 2009	BP 2010
13	Subventions d'investissement	233 856 €	804 140 €
16	Emprunts et dettes assimilées	609 490,15 €	
10	Dot. Fonds divers et réserves	109 609 €	535 524,61 €
024	Produits des cessions sur immobilisations	782 000 e	
040	Amortissements des immobilisations	335 020 €	389 850.40
1068	Excédents de fct capitalisés	700 000 €	295 938,02 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000 €	2 186 749,97 €
041	Opération d'ordre de transfert entre sections	230 073 €	38 603,75 €
001	Solde d'exécution réporté	621 833,85 €	
	Restes à réaliser	650 187 €	171 856 €
	Total	5 372 069 €	4 422 662,75 €

Conseil municipal du 25 mars 2010

Les principales recettes en section d'investissement sont :

- Les subventions d'investissement dont le CEDOR pour un montant qui s'élève à 435 000 €, les participations du département à hauteur de 44 140 € et de la région pour 119 000 €.
- Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (398 000 €),
- La taxe locale d'équipement (137 000 €),
- Il convient de préciser que le budget primitif 2010 a été construit sur l'hypothèse de ne pas recourir à l'emprunt.



Conseil municipal du 25 mars 2010

Fiscalité Communale



Conseil municipal du 25 mars 2010

● Fiscalité locale 2010 : Fixation du taux des taxes locales

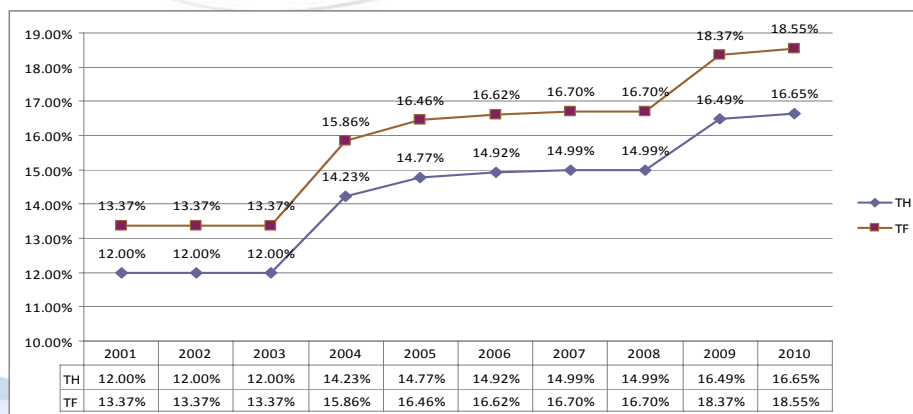
Le budget primitif a été élaboré sur la base d'une augmentation de 1 % de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti. La taxe sur le foncier non bâti reste inchangé.

Le vote du taux des taxes locales doit faire l'objet d'une délibération spécifique, il est demandé à l'Assemblée de fixer ainsi pour l'exercice 2010 les taux ci-après:

- Taxe d'habitation : 16,65 %
- Taxe sur le foncier bâti : 18,55 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 109,32 %

Conseil municipal du 25 mars 2010

Évolution des taux de la fiscalité locale de 2001 à 2010



Conseil municipal du 25 mars 2010

Subventions aux associations



Associations et autres organismes

- Associations et autres organismes : subventions et participations communales 2010

L'attribution des subventions et participations devant faire l'objet d'une délibération spécifique, il est proposé à l'Assemblée de statuer sur les propositions d'attributions de subventions et participations du budget primitif 2010.

Le montant des subventions aux associations est de 106 924 €.
le montant de la subvention d'équilibre attribuée au CCAS est de 284 638,88 €.

Merci

